

## Avis au Public

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988 il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 30 avril 2025, le conseil communal de Berdorf vient d'approuver un règlement de circulation à caractère temporaire pour la période des travaux d'infrastructures dans la rue «An der Heeschbech» à partir du 18 août 2025.

Ledit règlement a été approuvé par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 19 mai 2025 réf. cce/rc/avis/7138.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale, où il en peut être pris copie sans déplacement et sur le site Internet de la commune dans la rubrique «Reiden».

Berdorf, le 3 juin 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,  
(contreséant art. 74 loi communale)



Le Bourgmestre,

